

# Quelle adaptation pour qui ?

## Enfant malade

Enfant nécessitant  
une prise en charge médicale  
en raison d'une maladie  
et/ou d'un handicap

**PAI**  
Plan  
d'Accueil  
Personnalisé

Médecin scolaire  
ou  
chef d'établissement

## Enfant nécessitant des adaptations pour poursuivre sa scolarité

Enfant avec  
besoin de compensation  
(orientation ULIS/CLIS,  
aide humaine (AVS),  
aménagement, matériel)  
du fait de son handicap

**PPS**  
Projet  
Personnalisé  
de Scolarisation

La famille saisit la MDPH  
avec l'aide éventuelle  
de l'enseignant référent

Enfant souffrant  
de trouble des apprentissages  
Il a besoin d'adaptations  
pour poursuivre sa scolarité  
(photocopies, aménagement simple,  
ordinateur personnel, ...)

**PAP**  
Plan  
d'Accompagnement  
Personnalisé

Médecin scolaire  
avec équipe éducative  
et famille

Enfant nécessitant  
un soutien  
pour l'acquisition  
des compétences  
du socle commun

**PPRE**  
Projet  
Personnalisé  
de Réussite  
Educative

Chef d'établissement